

SAC-161104

UNIVERSITÉ DE MONCTON

241^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 4 novembre 2016

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

EDMUNDSTON * MONCTON * SHIPPAGAN

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE.....	4
2.	PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE.....	4
3.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION.....	4
4.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
5.	CORRESPONDANCE	4
6.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-160830	4
8.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL.....	5
8.1.	(8.1) Composition du collège électoral et uniformisation des <i>Statuts et règlements</i>	5
8.2.	(8.2) Modification aux règlements de cycle supérieur 22.2, 31 et 32	5
8.3.	(8.3) Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures)	5
8.4.	(10) Rapport annuel du VRER – Consultation (planification académique).....	5
8.5.	Autres	5
9.	NOMINATIONS.....	5
9.1.	Comité d'appel du Sénat académique	5
9.2.	Conseil de la langue française	6
10.	RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION.....	6
10.1.	Planification académique	6
10.2.	Évaluation du programme préparatoire aux sciences de la santé (DSS).....	8
10.3.	Évaluation du programme de Maîtrise en droit.....	9
11.	RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES.....	9
11.1.	Demande d'exemption aux normes linguistiques du Conseil de la langue française.....	9
11.2.	Modifications au règlement 6.2 – Exigences de français pour étudiante ou étudiant provenant d'une école secondaire non francophone.....	10
11.3.	Création du sigle SENV.....	10
11.4.	Résolutions transmises à titre d'information.....	10
12.	RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES.....	10
13.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	11
14.	SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-160924 (RÉUNIONS ANNUELLE ET RÉGULIÈRE).....	11
15.	AFFAIRES NOUVELLES	11
16.	PROCHAINE RÉUNION	11
17.	CLÔTURE	11

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	12
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	52
ANNEXE 3 : Documents	53
Document A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
Document B : Nominations.....	B(1-4)
Document C : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	C(1)
Document D : Planification académique de l'Université de Moncton.....	D(1-74)
Document E : Rapport du Comité des programmes	E(1-35)

- * Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

8.1. **(8.1) Composition du collège électoral et uniformisation des Statuts et règlements**

La secrétaire générale indique que madame Odette Snow, ancienne doyenne de la Faculté de droit, a déposé son rapport au Secrétariat général au cours de l'été. Une étude du rapport est en cours. Plusieurs échanges ont eu lieu avec madame Snow. Il y a quelques éléments qui demeurent difficiles à concilier. Entre autres, l'article 36 des *Statuts et règlements* doit être examiné de plus près puisque le terme « professeurs et professeuses » n'inclut pas les bibliothécaires. Le travail se poursuit.

8.2. **(8.2) Modification aux règlements de cycle supérieur 22.2, 31 et 32**

La vice-rectrice adjointe à la recherche et doyenne de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) indique que la réunion du Conseil de la Faculté aura lieu le 18 novembre prochain. Elle explique que la demande initiale du Sénat académique était d'inclure dans les règlements modifiés des explications sur la codirection de thèse. Cependant, après discussion avec le Comité d'étude et de révision et le vice-doyen de la FESR, il a été conclu que ce n'était pas dans la réglementation qu'il faut expliquer les modalités d'une codirection de thèse. Au lieu, il sera proposé d'ajouter des définitions de codirection dans le lexique des règlements. Le travail est donc en cours et le dossier sera réacheminé au Sénat académique dès que possible.

8.3. **(8.3) Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche se rencontrera le 18 novembre prochain. Le dossier sera réacheminé au Sénat académique dès que possible.

8.4. **(10) Rapport annuel du VRER – Consultation (planification académique)**

Le recteur et vice-chancelier présente le processus qui a mené aux résultats de la consultation portant sur la planification académique.

Le président d'assemblée explique que la planification académique sera discutée à la rubrique 10.1 de l'ordre du jour et demande s'il y a des questions sur le processus de consultation.

Aucune question n'est soulevée.

8.5. **Autres**

Aucun point n'est soulevé.

9. NOMINATIONS

Voir le Document B, p. 1-4

9.1. **Comité d'appel du Sénat académique**

Professeure, professeur

R : 04-SAC-161104

Mises en candidature :

Lacina Coulibaly

Proposé par Hector Adégbidi

Monique Levesque
(Celle-ci refuse)

Proposée par Lise Dubois

Lacina Coulibaly est élu membre (professeur) du Comité d'appel du Sénat académique.

9.2. **Conseil de la langue française**

R : 05-SAC-161104

Blanca Navarro Pardiñas, appuyée par Olivier Clarisse, propose :

*« Que le Sénat académique ratifie les nominations de monsieur **Marc Basque** et monsieur **Éric Hervet** au Conseil de la langue française. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

10. **RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

Voir le Document C, p. 1

10.1. **Planification académique**

Voir le Document D, p. 1-74

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente son rapport sur la planification académique. Il rappelle que la planification académique s'inscrit dans le grand projet de planification stratégique 2020 de l'Université. Il précise que les orientations proposées ont un horizon de cinq à dix ans.

Le Sénat académique examine quelques questions de procédure au niveau de la création ou l'abolition de programmes. Il est entendu que les décisions prises aujourd'hui au sujet des créations ou abolitions traceront la route à suivre, mais que les procédures existantes (de création et d'abolition) ne sont pas écartées dans la mise en œuvre du plan.

La proposition R06 suivante est présentée. Plusieurs amendements ont été proposés à la suite d'un comité plénier sur la question.

R : 06-SAC-161104

André Samson, appuyé par Sébastien Deschênes, propose :

« Que le Sénat académique adopte le document intitulé « Planification académique de l'Université de Moncton » daté du 15 juin 2016 tel qu'il a été présenté. »

COMITÉ PLÉNIER

R : 07-SAC-161104

Raymond Théberge, appuyé par Paul-Émile Bourque, propose :

« Que le Sénat académique se transforme en Comité plénier pour une durée de 60 minutes. »

Vote sur R07

Pour 29

Contre 8

ADOPTÉE

Comité plénier de 10 h 30 à 11 h 30

Amendement

P : 08-SAC-161104

Mathieu Lang propose :

« Que soient retirés de la liste des programmes à abolir les programmes de B.A. avec majeure en philosophie et avec majeure en géographie. »

Selon le président d'assemblée, cette proposition n'est pas recevable puisqu'elle dénature la proposition principale et est très spécifique.

10.1. **Planification académique** (suite)**Contestation de la décision du président d'assemblée**

Le sénateur Lang conteste la décision de la non-recevabilité de la proposition P : 08-SAC-161104. Il considère que la modification touche un petit élément du projet.

Le président d'assemblée réitère sa position et se retire du siège pour le vote.

Explication du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier, en tant que président du Sénat académique, indique qu'il faut 2/3 des voix contre pour renverser la décision du président d'assemblée.

La proposition suivante est mise aux voix :

R : 09-SAC-161104

« Que le Sénat académique accepte la décision du président d'assemblée de ne pas recevoir la proposition P : 08-SAC-161104. »

Vote sur R09 Pour 22 Contre 15 ADOPTÉE

Le 2/3 des voix contre n'est pas atteint, donc la décision du président d'assemblée est maintenue.

Le président d'assemblée reprend son siège.

Amendement**P : 10-SAC-161104**

Étienne Dako, appuyé par Gervais Mbarga, propose :

« Que la proposition principale soit modifiée et se lise ainsi : Que le Sénat académique adopte le document intitulé « Planification académique de l'Université de Moncton » daté du 15 juin 2016 tel que modifié afin que tous les programmes dans la liste des programmes à abolir soient placés dans la liste des programmes nécessitant une attention particulière. »

Vote sur P10 Pour 11 Contre 25 REJETÉE

Amendement**P : 11-SAC-161104**

Firas Salti, appuyé par Guillaume Pelletier, propose :

« Que l'on ajoute à la proposition principale : « ...étant entendu que la liste des programmes à abolir devienne la liste des programmes susceptibles d'être abolis ». »

Demande de retrait de l'amendement P : 11-SAC-161104**R : 12-SAC-161104**

Yahia Djaoued propose¹ :

« Que l'on retire l'amendement P : 11-SAC-161106. »

Vote sur R12 Pour 26 Contre 9 ADOPTÉE

¹ Note de la secrétaire générale : Après avoir écouté l'enregistrement, il appert que cette proposition n'a pas été appuyée. Toutefois, le vote est indicatif de l'intention du Sénat académique.

10.1. **Planification académique** (suite)**Amendement****P : 13-SAC-161104**

Firas Salti, appuyé par Guillaume Pelletier, propose :

« Que l'on ajoute à la proposition principale : « ...étant entendu que la liste des programmes à abolir devienne la liste des programmes susceptibles d'être retravaillés ou abolis ». »

Vote sur P13 Pour 1 Contre 34 REJETÉE

Amendement**P : 14-SAC-161104**

Olivier Clarisse, appuyé par Omer Chouinard, propose :

« Que l'on ajoute à la proposition principale : « ...étant entendu que la liste des programmes à abolir devienne la liste des programmes à redéfinir et revitaliser ». »

Vote sur P14 Pour 10 Contre 26 REJETÉE

Amendement**R : 15-SAC-161104**

Céline Surette, appuyée par Yahia Djaoued, propose :

« Que l'on ajoute à la proposition principale : « ...étant entendu que la liste des programmes à abolir devienne la liste des programmes à redéfinir ou abolir ». »

Vote sur R15 Pour 32 Contre 3 ADOPTÉE

Applaudissements.

Vote sur R06 (amendée) Pour 32 Contre 3 ADOPTÉE

Aux fins du procès-verbal, la recommandation R06 (amendée) s'écrit comme suit :

« Que le Sénat académique adopte le document intitulé « Planification académique de l'Université de Moncton » daté du 15 juin 2016 tel qu'il a été présenté étant entendu que la liste des programmes à abolir devienne la liste des programmes à redéfinir ou abolir. »

10.2. **Évaluation du programme préparatoire aux sciences de la santé (D.S.S.)****R : 16-SAC-161104**

André Samson, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

« Que le Sénat académique adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que la Faculté des sciences, en collaboration avec le campus de Shippagan et le campus d'Edmundston, voit à la création d'un comité pédagogique réseau pour le D.S.S. afin d'assurer une meilleure coordination des activités d'encadrement et de formation.

10.2. **Évaluation du programme préparatoire aux sciences de la santé (D.S.S.)** (suite)

R : 16-SAC-161104 (suite)

RECOMMANDATION 2

Que le comité pédagogique réseau étudie diverses initiatives pour (1) exposer davantage les étudiantes et les étudiants aux compétences requises dans les domaines de la santé et (2) préparer la transition éventuelle vers d'autres programmes d'études.

RECOMMANDATION 3

Que la Faculté des sciences, en collaboration avec le campus d'Edmundston et le campus de Shippagan, révise et modifie les plans de cours du programme de D.S.S. en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et en tenant compte des autres composantes essentielles et complémentaires du plan de cours tels que présentés dans le règlement 8.12 du Répertoire universitaire de premier cycle. »

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

10.3. **Évaluation du programme de Maîtrise en droit**

R : 17-SAC-161104

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que la Faculté de droit s'engage à promouvoir davantage une culture de la recherche au sein du corps professoral.

RECOMMANDATION 2

Que la Faculté de droit procède à une révision en profondeur de sa maîtrise en droit (LL.M.) afin qu'elle réponde à une plus grande diversité de besoins de formation de 2^e cycle en droit.

RECOMMANDATION 3

Que la Faculté de droit étudie la possibilité de développer un cheminement avec des profils professionnels.

RECOMMANDATION 4

Que la Faculté de droit mette sur pied un comité de programme de cycles supérieurs qui aura comme mandat de réviser la maîtrise actuelle à la lumière des recommandations du présent rapport. »

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

11. **RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES**

Voir le Document E, p. 1-35

11.1. **Demande d'exemption aux normes linguistiques du Conseil de la langue française**

R : 18-SAC-161104

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux exigences particulières des programmes de Baccalauréat en traduction, soit le programme régulier, le régime coopératif et le programme accéléré. »

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

13. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Félicitations

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres du Sénat académique ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé en lien avec le projet de planification académique. Malgré des défis et des difficultés, le projet est porteur d'avenir et il faut en être fier. Le recteur et vice-chancelier remercie chaleureusement le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour le travail accompli.

Applaudissements.

Dossiers en cours

Des discussions sont en cours avec le nouveau ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour sécuriser des fonds pour les universités publiques. Le ministre est conscient de la situation financière des universités. Le gouvernement qui a longtemps indiqué que *tout est sur la table* ne semble pas vouloir modifier la formule de financement des universités. Cette position est favorable à l'Université de Moncton. Cela étant dit, les universités publiques souhaitent mettre en place une entente pluriannuelle sur le financement des universités. L'absence d'une telle entente freine la planification à long terme.

Un dossier fort intéressant qui prendra son envolée bientôt est le projet des Jeunes Leaders de la Francophonie. Plusieurs partenaires portent ce projet, dont l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Aucune question n'est soulevée.

14. SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-160924 (RÉUNIONS ANNUELLE ET RÉGULIÈRE)

Aucune question n'est soulevée.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Remerciements

Le recteur remercie monsieur Charles Bourque d'avoir agi comme président d'assemblée. Merci beaucoup!

Le recteur et vice-chancelier remercie chaleureusement Lise Dubois, vice-rectrice adjointe à la recherche et doyenne de la Faculté des études supérieures et de la recherche, qui termine son mandat au sein du Sénat académique. Madame Dubois compte douze années au Sénat académique, soit de 2002 à 2006 et 2009 à 2016. Merci beaucoup.

Applaudissements debout!

16. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 10 mars 2017 à 8 h 30.

17. CLÔTURE

La séance est levée à 14 h 55.

Contresigné le _____

Raymond Théberge, président



Lynne Castonguay, secrétaire générale

SAC-161104

ANNEXE 1

Transcription de la 241^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 4 novembre 2016

Disponible sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**

SAC-161104

ANNEXE 2

Enregistrement de la 241^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 4 novembre 2016

Enregistrement déposé aux

Services des archives de l'Université de Moncton

Séance enregistrée par

**Michel Couture
Direction générale des technologies
Université de Moncton**

SAC-161104

ANNEXE 3

Documents de la 241^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 4 novembre 2016

Document A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
Document B : Nominations	B(1-4)
Document C : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	C(1)
Document D : Planification académique de l'Université de Moncton.....	D(1-74)
Document E : Rapport du Comité des programmes	E(1-35)

Documents déposés sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>